



DÉLIBÉRATION

N° 2021-12 BIS

Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents lors de la délibération : 37
Nombre de membres ayant donné procuration : 3
Date de convocation : 8 avril 2021
Date d'envoi à la SP de condom : 29/06/2021
Date d'affichage : 29/06/2021
Votes contre : 0
Votes pour : 39
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un le quinze avril à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Secrétaire de séance : Mme Bourgeois Dominique

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU DE L'EXERCICE 2020.

Présents :

M. SCARAVETTI Henri, Mme NEGRINI Régine, M. TIMOTHEE Frédéric, M. GOURGUES Gérard, Mme PENA Roselyne, M. PHILIP Alain, Mme ARSLANIAN Geneviève, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joël, M. RENARD Jean Pierre, M. JORIEUX Michel, Mme COLLADELO Marie Claire, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, Mme TUMELERO Hélène, M. LUSSAGNET Wilfried, M. MELIET Nicolas, M. CAZZOLA Bruno, M. LAFORE Michael, M. MEYROUS Jérôme, M. MINIAYLO Pierre, M. BENJADDI Miloud, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, Mme LACAVE Delphine, Mme CHIVA Amandine, M BEYRIES Philippe, M BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, M CAZES Jérôme, Mme ELLENA Aimé, M FALTRAUER Franck, Mme GAUCHE Laureta, M LAMORT pierre, M MAO Jean-Pierre, Mme MONGIS Nadine, M ROBERT François

Excusés ayant donné procuration :

M. GABAS Michel ayant donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève., M. LABURTHE Michel ayant donné procuration à M FALTRAUER Franck, Mme PETITJEAN Marion ayant donné procuration à Mme MONGIS Nadine

Absents excusés :

Mme DHAINAUT Annie, M. LAFFORGUE Mathieu, Mme LABORDE NOYER Martine, M. DONA Edouard Mme LABORDE Marie Clémence, M. JAUMAIN Jérôme, M. BELLOT Daniel, M. ALBINET David, M. AXMANN Roland, Mme TOURNIER Elisabeth, Mme DELLA VALLE Valérie

Absents :

M. FERNANDEZ Xavier, Mme DESPAX Nelly, Mme ESPERON Patricia, M. DUBOUCH Joël, Mme PINSOLLES Nicole, M. CECEILLE Gérard, M. BEZERRA Gérard, Mme MONDIN SEAILLES Christine, M. LANSMANT Sébastien, M DURAND Georges Manuel, M. GIACOMAZZI Stéphane, M. CARRE Michel, M. LABARBE Lucien, M. SAINT MARTIN Joël, M MONTARET Jérôme

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU DE L'EXERCICE 2020.

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Mme ARSLANIAN GENEVIEVE, 1^{er} vice-présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du S.A.T. EAU dressé par Monsieur Nicolas MELIET, Président du Syndicat Armagnac Ténarèze, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-012BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2021

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL :

Libellés	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
Résultats reportés	/	406 865.54	/	1 170 283.89	/	1 577 149.43
Opérations de l'exercice	3 183 656.28	3 202 667.35	562 131.28	485 193.48	3 745 787.56	3 687 860.83
TOTAUX	3 183 656.28	3 609 532.89	562 131.28	1 655 477.37	3 745 787.56	5 265 010.26
Résultats de clôture	/	425 876.37	/	1 090 112.84	/	1 515 989.45
Restes à réaliser				3 233.25		
TOTAUX CUMULÉS	3 183 656.28	3 609 532.89	562 131.28	1 655 477.37	3 745 787.56	5 265 010.26
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	425 876.37	/	1 093 346.09	/	1 519 222.46

- 1) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 3) Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : M. SCARAVETTI Henri, Mme NEGRINI Régine, M. TIMOTHEE Frédéric, M. GOURGUES Gérard, Mme PENA Roselyne, M. PHILIP Alain, , Mme ARSLANIAN Geneviève, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joël, M. RENARD Jean Pierre, M. JORIEUX Michel, Mme COLLADELO Marie Claire, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, Mme TUMELERO Hélène, M. LUSSAGNET Wilfried, M. MELIET Nicolas, M. CAZZOLA Bruno, M. LAFORE Michael, M. MEYROUS Jérôme, M. MINIAYLO Pierre, M. BENJADDI Miloud, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, Mme LACAVE Delphine, Mme CHIVA Amandine, M BEYRIES Philippe, M BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, M CAZES Jérôme, Mme ELLENA Aimé, M FALTRAUER Franck, Mme GAUCHE Laureta, M LAMORT pierre, M MAO Jean-Pierre, Mme MONGIS Nadine, M ROBERT François

M. GABAS Michel ayant donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève., M. LABURTHE Michel ayant donné procuration à M FALTRAUER Franck, Mme PETITJEAN Marion ayant donné procuration à Mme MONGIS Nadine

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 28 avril 2021

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253101 Me Lez Nicolas 21-012BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2021

